**CERTIFICAT DE TRAVAIL**

Je soussigné Sylvain DAVAL, mandataire judiciaire associé de la SCP DAVAL HERODIN, Société Civile Professionnelle de Mandataires Judiciaires, dont le siège est fixé 15 rue Louis Loucheur à MONTBELIARD (25200), agissant en qualité de Liquidateur de la Liquidation Judiciaire de la SARL G-MANUFACTURE EQUIPEMENTS AERONAUTIQUE, autrefois, fabrication de combinaisons de vol, sous l’enseigne « GMEA », 3 B Route de Pusey à VAIVRE-ET-MONTOILLE (70000),

nommé à ces fonctions par Jugement du Tribunal de Commerce de Vesoul du 25 janvier 2024,

atteste que Madame Amélie NICLASS, demeurant, actuellement, 35 rue du Docteur Flamand à MONTBELIARD (25200), immatriculée à la sécurité sociale sous le numéro 2840625388051, a été employée en qualité de chef de projet du 20 août 2018 au 7 mars 2024.

Nombre d’heures acquises et non utilisées au titre du droit individuel à la formation (DIF) : 0 au 31 décembre 2014.

Somme correspondante : 9,15 € X 0 = 0 € au 31 décembre 2014.

Organisme de formation agréé : OPCO 2I

75 Grande Rue Saint Cosme

71100 CHALON SUR SAONE

Conformément à l’article L 911-8 du code de sécurité sociale, les éventuelles garanties collectives frais de santé (remboursement des soins liés à la maladie, l’accident ou la maternité) et prévoyance (incapacité de travail, invalidité et décès) souscrites sont maintenues à compter de la date de cessation du contrat de travail pour une période égale à la durée d’indemnisation du chômage et dans la limite de la durée du dernier contrat de travail, sans pouvoir excéder 12 mois.

VESOUL, le 15 mars 2024

